



ASSEMBLEES GENERALES

AFP de Sixt-Fer-à-Cheval

Vendredi 2 Décembre 2022

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale extraordinaire

- ➔ Mise à jour des statuts du périmètre

Assemblée générale ordinaire

- ➔ Approbation de la gestion du Syndicat
- ➔ Présentation des travaux réalisés sur la période 2019-2022
- ➔ Election des syndics titulaires et suppléants
- ➔ Election des délégués à l'UAFA
- ➔ Programme de travaux 2023-2025
- ➔ Vote du montant maximum des emprunts
- ➔ Modalités d'intervention des financeurs publics
- ➔ Questions diverses

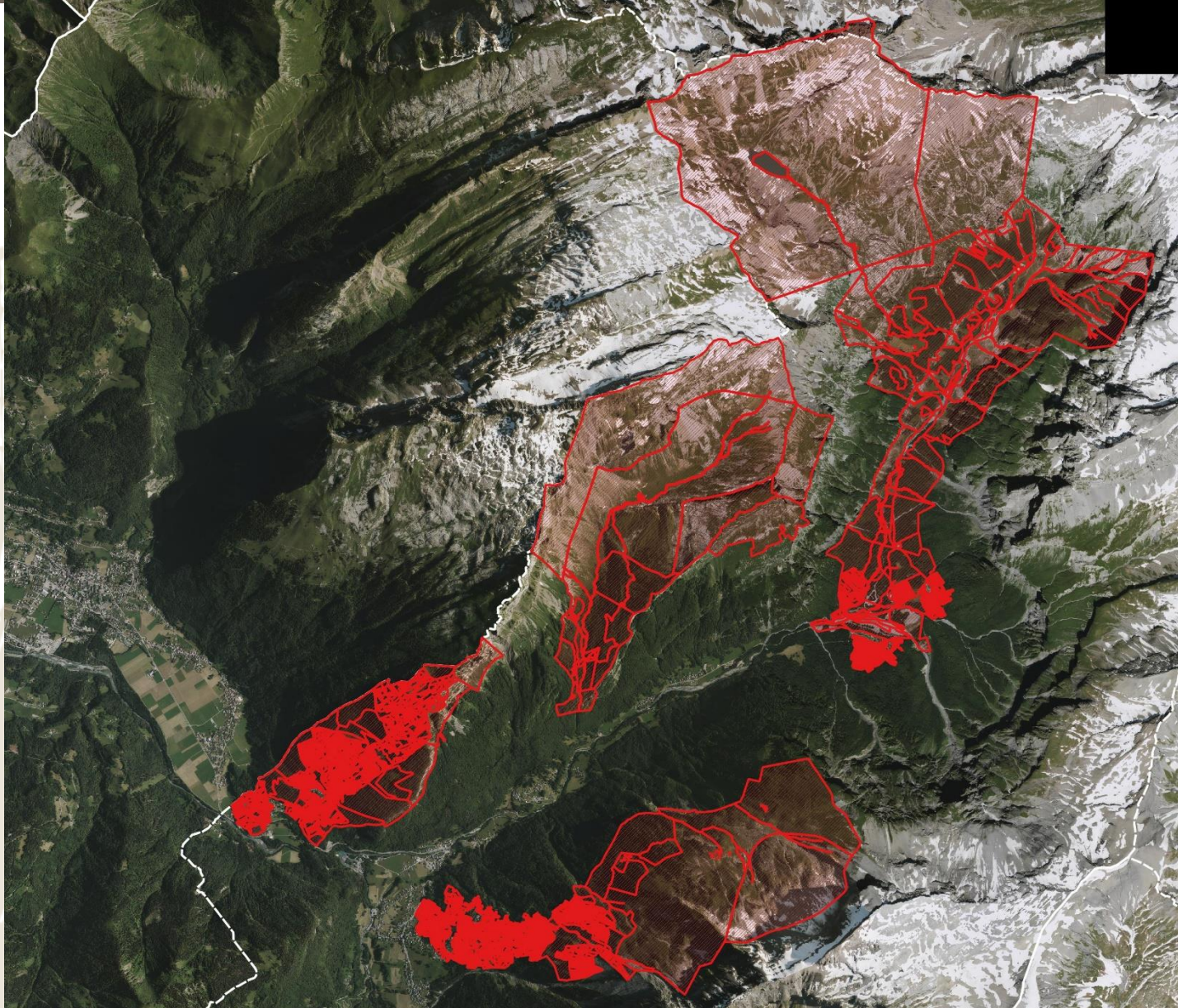


Assemblée Générale Extraordinaire



Assemblée Générale Extraordinaire

Mise à jour du périmètre – plan général



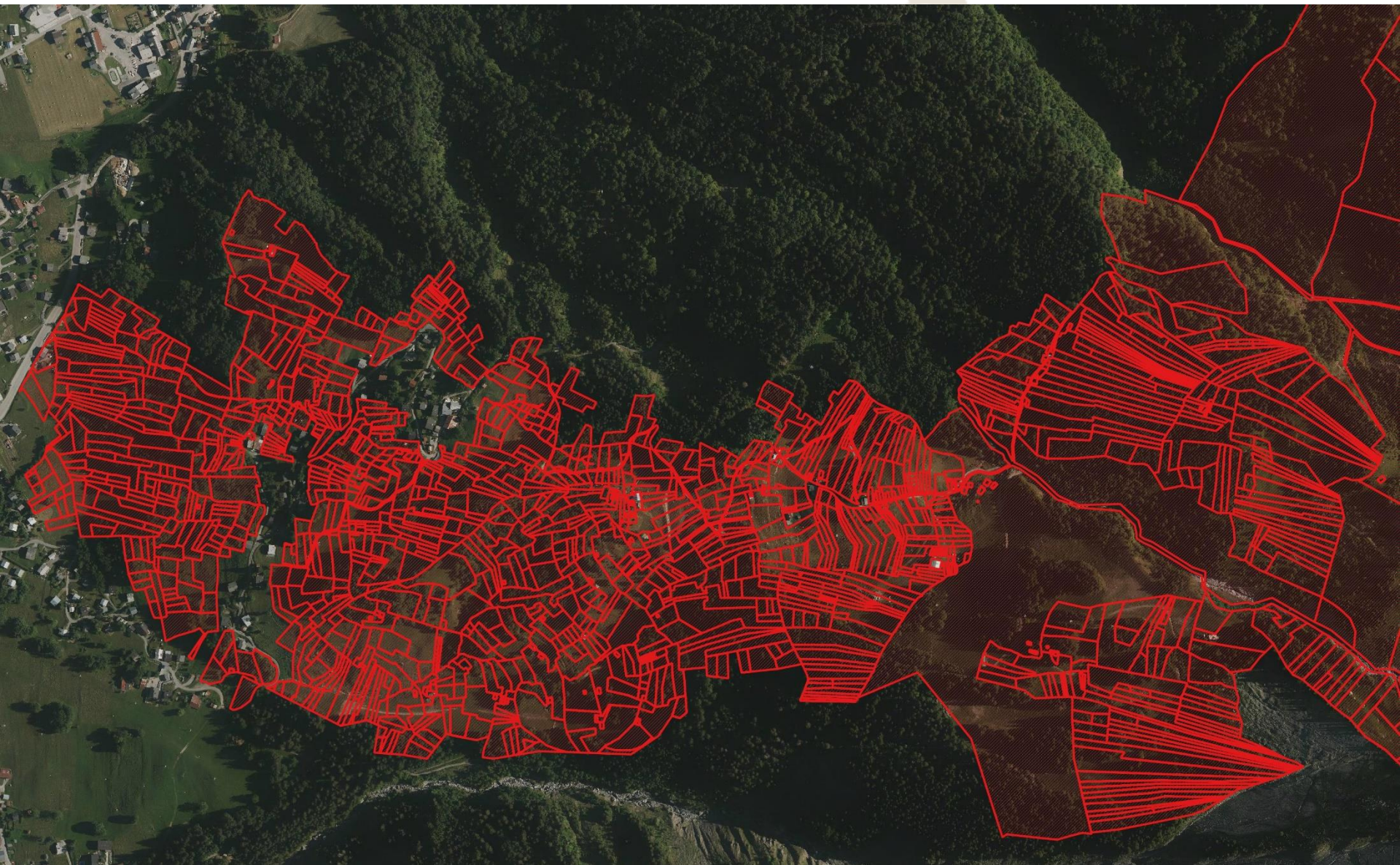
Assemblée Générale Extraordinaire

Mise à jour du périmètre – Secteur Praz du Mont



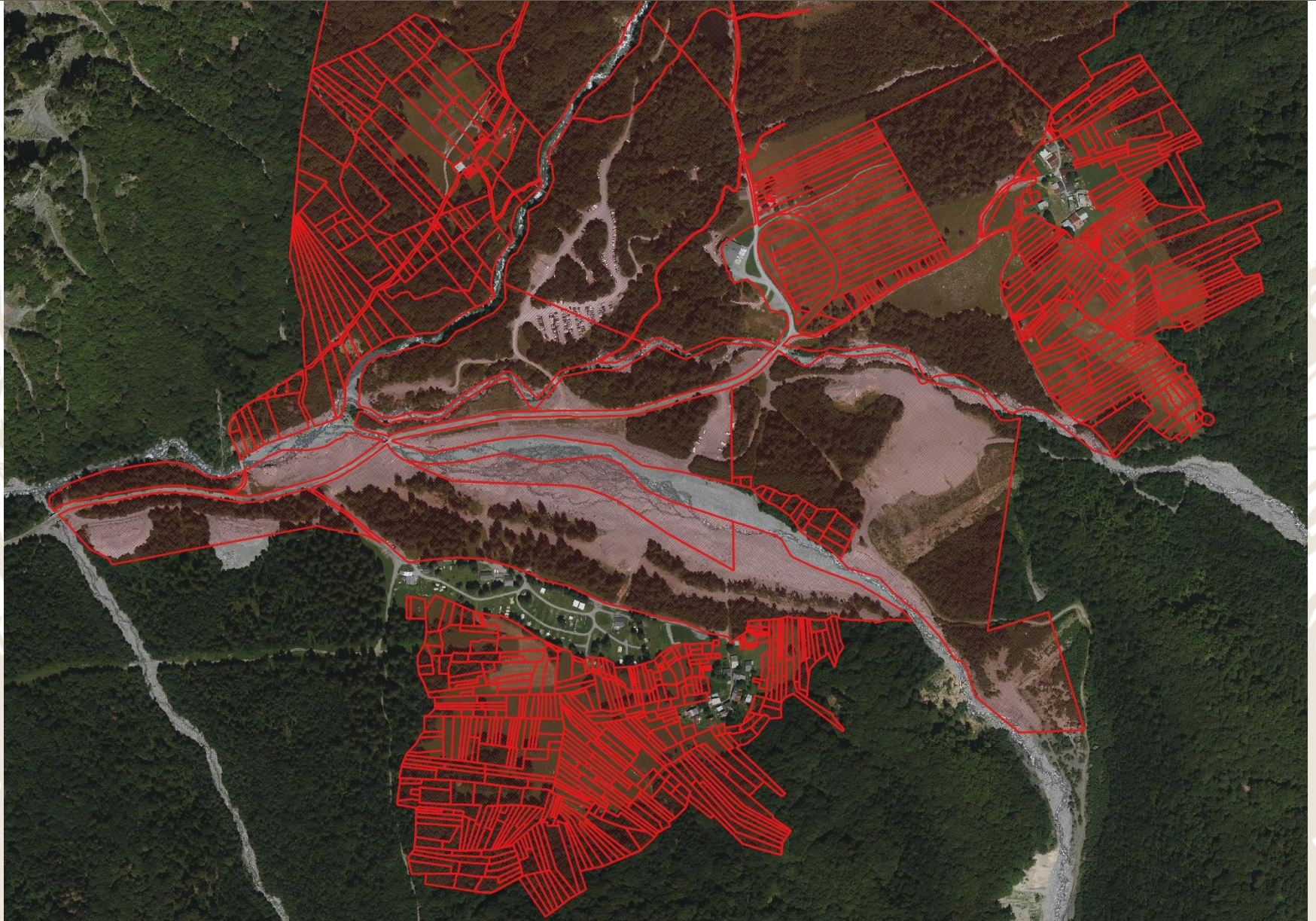
Assemblée Générale Extraordinaire

Mise à jour du périmètre – Secteur Vagnys



Assemblée Générale Extraordinaire

Mise à jour du périmètre – Secteur Fer à Cheval



Assemblée Générale Extraordinaire

Mise à jour du périmètre

Récapitulatif du périmètre

Surface : **2 903 ha 59 a 39 ca**

Nombre de parcelles : **3 919**

Nombres de compte de propriétés : **418**

Nombres de propriétaires : **810**

Approbation à l'unanimité

Assemblée Générale Extraordinaire

Mise à jour des statuts

Rappel statuts:

- ✓ Si extension inférieure à 7%, délibération du syndicat
- ✓ Sinon, procédure d'enquête publique

Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne de décembre 2016

Modification statutaire

Article 21 Extension de l'Association

- **Si extension inférieure à 7%:** délibération du syndicat après demande écrite
- **Si extension entre 7% et 25%:** délibération de l'AG après demande écrite (extension non renouvelable dans un délai de 5 ans)
- **Si extension au-delà de 25%:** procédure d'enquête publique

Article 23 Réduction du périmètre

Pour toute parcelle n'ayant pas de lien avec l'objet de l'AFP, une demande écrite par le Préfet, le syndicat ou le propriétaire du bien peut être formulée

- **Si réduction inférieure à 7%:** délibération du syndicat (avec délégation par l'AG en amont)
- **Si réduction au-delà de 7%:** délibération de l'AG

Approbation à l'unanimité



Assemblée Générale Ordinaire

Assemblée Générale Ordinaire

Gestion du syndicat

Exercice 2019

Dépenses de fonctionnement 2019	2 680,55 €
Recettes de fonctionnement 2019	3 216,62 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice EXCEDENT	536,07 €
Solde positif antérieur	23 866,80 €
Solde	24 402,87 €

Dépenses d'Investissement 2019	0 €
Recettes d'Investissement 2019	0 €
Résultat	0 €
Solde antérieur NEGATIF	- 10 772,84 €
Solde	- 10 772,84 €

Exercice 2020

Dépenses de fonctionnement 2020	244 €
Recettes de fonctionnement 2020	3 060,77€
Résultat de fonctionnement de l'exercice EXCEDENT	2 816,77 €
Solde positif antérieur	24 402,87 €
Solde	27 219,64 €

Dépenses d'Investissement 2020	10 776,55 €
Recettes d'Investissement 2020	118 885,96 €
Résultat	108 109,41 €
Solde antérieur NEGATIF	- 10 772,84 €
Solde	97 336,57 €

Exercice 2021

Dépenses de fonctionnement 2021	502,17 €
Recettes de fonctionnement 2021	887,66 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice EXCEDENT	385,49 €
Solde positif antérieur	27 219,64€
Solde	27 605,13 €

Dépenses d'Investissement 2021	170 405,56 €
Recettes d'Investissement 2021	5 686,71 €
Résultat	- 164 718,85 €
Solde antérieur POSITIF	97 336,57 €
Solde	- 67 382,28 €

Approbation à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2020

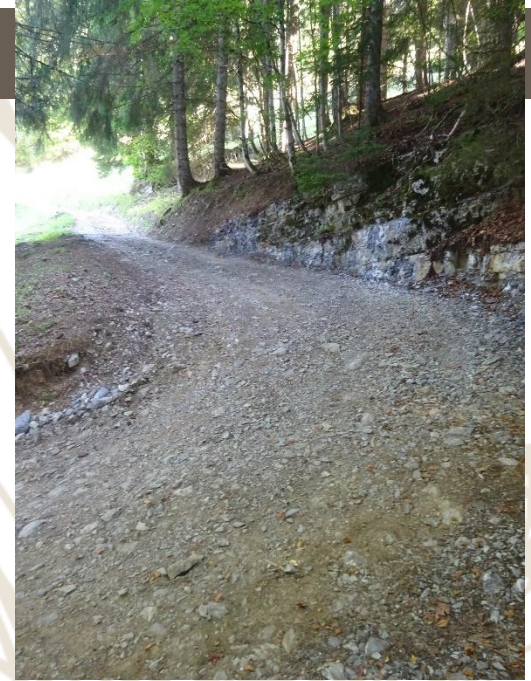
Alpage des Praz du Mont

Réfection de l'accès

Montant travaux : 10 780 € TTC

Subvention – CD74 (60%) : 6 468 €

Autofinancement : 4 312 €



Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2020

Alpage de Salvadon

Réfection de l'accès

Montant travaux : 153 641,60 € TTC + 78 000 € TTC

Subvention – CD74 (80%) : 122 913,28 € + 62 400 €

Autofinancement : 30 728,32 € + 15 600 €



Travail de l'emprise
de la piste
(sept-oct 2020)

Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2020



Empierrement de la
piste (sur 1,7 km)
et broyage
(nov-dec 2020)



Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2020

Glissement terrain
(février 2021)



Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2020

Reprise du glissement et
finition (*printemps 2021*)



Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2021

Alpage de Trécot

Réfection de l'accès et reprise captage Salvadoron

Montant travaux : 28 433,56 € TTC

Subvention – CD74 (80%) : 22 746,84 €

Autofinancement : 5 686,71 €



Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2021



Assemblée Générale Ordinaire

Travaux réalisés 2021

Alpage des Praz du Mont *Reconquête pastorale*

Montant travaux : 21 160 € TTC
Subvention – PPT (70%) : 14 812 €
Autofinancement : 6 348 €



Assemblée Générale Ordinaire

Election du syndicat

Collège	Titulaire	Suppléant
Elus	Stéphane BOUVET	Mathieu BONNAZ
	Alain BARBIER	Emmanuel MOCCAND-JACQUET
Exploitants agricoles propriétaires	David RAYMOND	Stéphane BARBIER
	Jean-Pierre CASSINA	William MOGENIER
Propriétaires privés	Paul DEFFAYET	James MONET
	Dominique BARBIER	Patrice MOCCAND
	Roland BARBIER	Hubert DENAMBRIDE
	Germain DENAMBRIDE	Joël SCURI
	Anne SCURI	(Pierre MOCCAND)
		(Sylvie FAVRE)

Election en 2016 / Election en 2019 / Renouvellement en 2022

Pour le renouvellement 2022, Sylvie FAVRE et Pierre MOCCAND sont démissionnaires.
Sont candidats : **Ludovic BARBIER** en tant que titulaire en remplacement de Germain DENAMBRIDE (démissionnaire) et **Marie-Pascale PERRIER** en tant que suppléante à la place de Pierre MOCCAND) → **Approbation à l'unanimité**

Assemblée Générale Ordinaire

Election des délégués à l'UAFA

Rappel statuts UAFA : chaque Association est représentée par un membre titulaire et un membre suppléant

Proposition

Election de

- Mr le Président (Paul DEFFAYET) en tant que membre titulaire
- Mr le Vice-Président (Stéphane BOUVET) en tant que membre suppléant

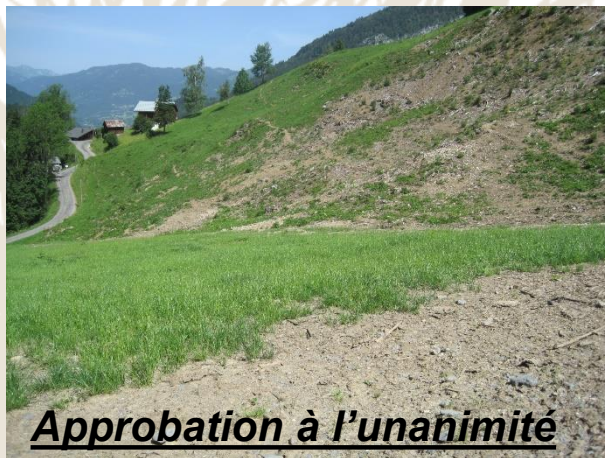


Approbation à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire

Programme des travaux 2023 - 2025

- Les Praz du Mont : reconquête pastorale
- La Vogealle : abri mobile, stockage d'eau, contention
- Fond de la Combe, Commune, Praz de Commune, Combe de l'Essert, Praz du Mont : reconquête pastorale
- Praz de Commune: plateforme de traite
- Secteur des Coppons, Secteur du Lampin : captage et distribution de l'eau



Approbation à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire

Vote du montant maximum des emprunts

L'AG est décisionnaire pour permettre la réalisation d'un emprunt.

→ Décalage entre dépenses (prestations) et recettes (subvention/autofinancement)



Proposition d'autoriser un montant maximum de 150 000 €

Approbation à l'unanimité

Assemblée Générale Ordinaire

Financement des programmes

haute savoie
le Département



**Maître
d'ouvrage**

~~CONSEIL
SAVOIE MONT BLANC~~

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



COMMUNES

Contrats de Territoire Espaces Naturels Sensibles

Taux d'aide : conservation des bâtiments, gestion des effluents, eau, accès, reconquête pastorale, équipement facilitant la cohabitation

Maîtres d'ouvrages éligibles : Collectivités et **AFP**

Nouvelle programmation 2023-2027 (évolution des règles d'éligibilité) !

Un dispositif pour les investissements économiques en alpages laitiers depuis 2018

Taux d'aide : 40 % à la production et transformation laitière

Maîtres d'ouvrages éligibles : GP, Collectivités, AFP, exploitants

Augmentation du taux d'aide à 60%

Plan Pastoral Territorial → programmation 2019-2022

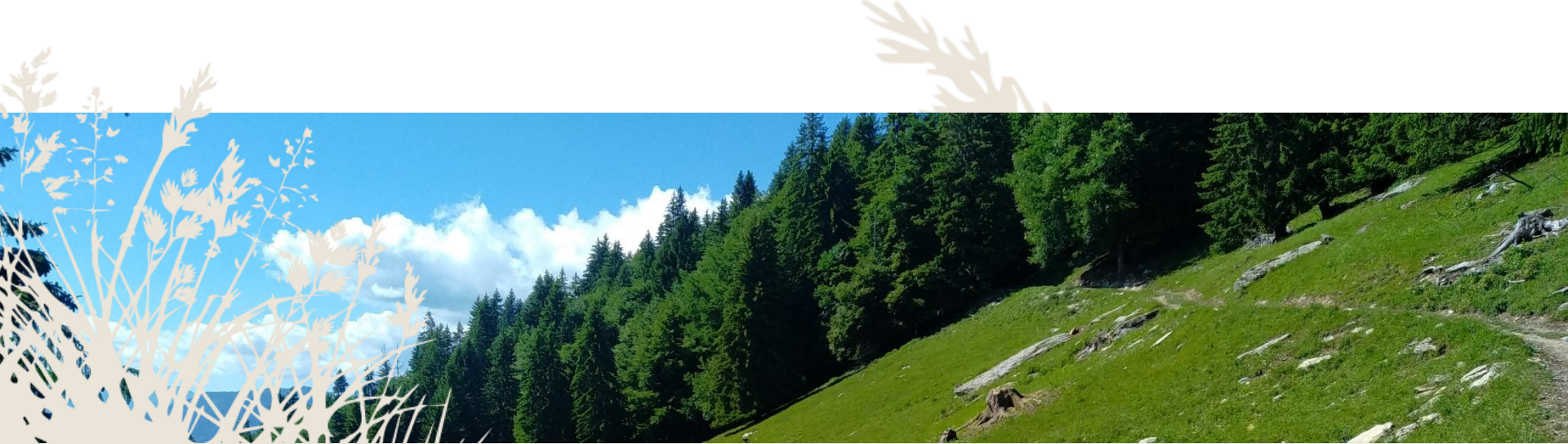
Taux d'aide : 70 % du HT pour le logement, eau, accès, reconquête pastorale, contention, équipement facilitant la cohabitation / 100 % structuration foncière)

Maîtres d'ouvrages éligibles : SICA, GP, Collectivités, **AFP (bonus de 10%)**

Nouvelle programmation 2023-2027 (évolution des règles d'éligibilité) !

Soutien des collectivités du territoire à l'activité agricole et pastorale

(Investissements sur alpages communaux, porteur des démarches pastorales et agro-environnementales : PPT, N2000, PAEC...)



Questions diverses

Merci de votre attention

